



Les Eaje en France

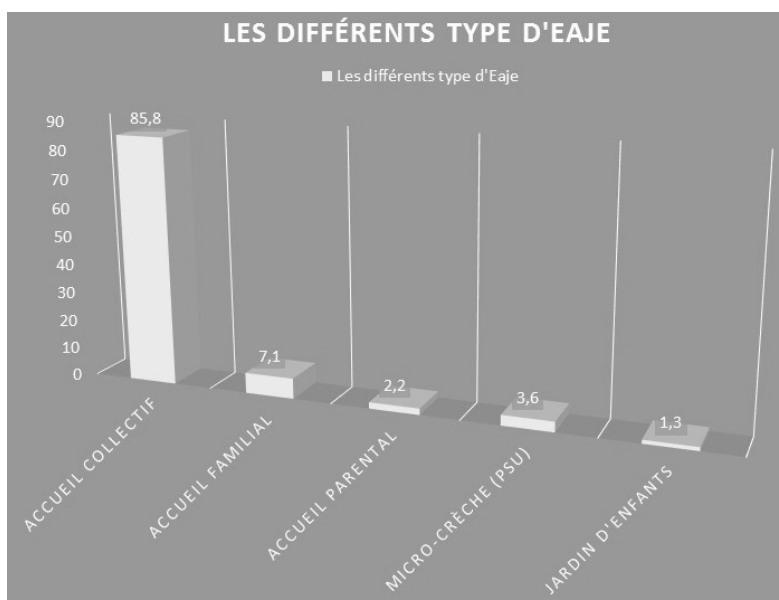
(Rapport décembre 2015)

L'offre d'accueil des Eaje

La Cnaf a dressé, en décembre 2015, un atlas des établissements d'accueil des jeunes enfants (Eaje) français subventionnés par la Caf, sur l'année 2013.

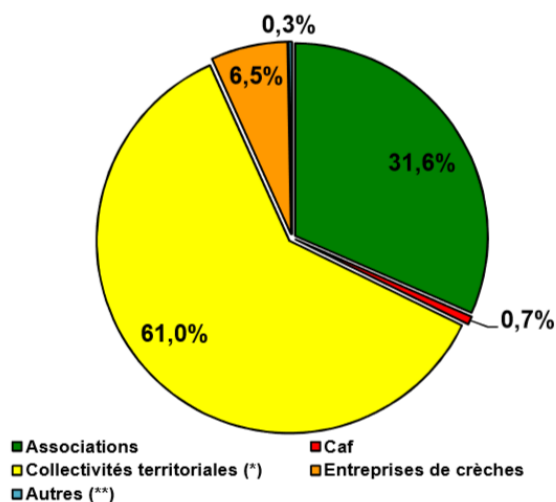
Le paysage des modes d'accueil Petite Enfance français est très varié :

Après l'accueil individuel (Assistant(e)s Maternel(le)s), les Eaje sont l'un des principaux modes de garde en France (13 % en 2013) et qui plus est, des plus variés :



Ce bilan dressé par la CAF ne concerne **que les établissements bénéficiaires de la PSU**. Il est à noter le fort développement ces dernières années des micro-crèches en financement PAJE. Elles ne sont pas intégrées dans cet atlas des Eaje, mais on peut en estimer environ 1 000, en 2013.

Répartition des Eaje selon le statut du gestionnaire en 2013



Source : Cnaf-Dser MTEAJE

La CAF : principal financeur des Eaje

Divers types de financement :

- ⇒ Investissement (275,5 millions d'euros)
- ⇒ Fonctionnement (33,9% par la PSU et 9,8% via les CEJ)

CEJ Contrat Enfance Jeunesse : contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une Caf et un partenaire. Son objectif consiste à favoriser le développement de l'offre d'accueil en direction des enfants âgés de moins de 6 ans

PSU : Prestation de Service Unique. La prestation de service unique prend en charge 66 % du prix de revient horaire de l'accueil de l'enfant dans la limite du prix plafond fixé annuellement par la Cnaf, déduction faite des participations familiales. Elle est versée uniquement pour les enfants relevant du régime général

PAJE : S'agissant des micro crèches et des crèches familiales gérées par des associations ou des entreprises, le gestionnaire peut opter pour un financement direct aux familles au moyen du Complément de mode de garde (Cmg) « structure » de la Paje.

Les autres financeurs :

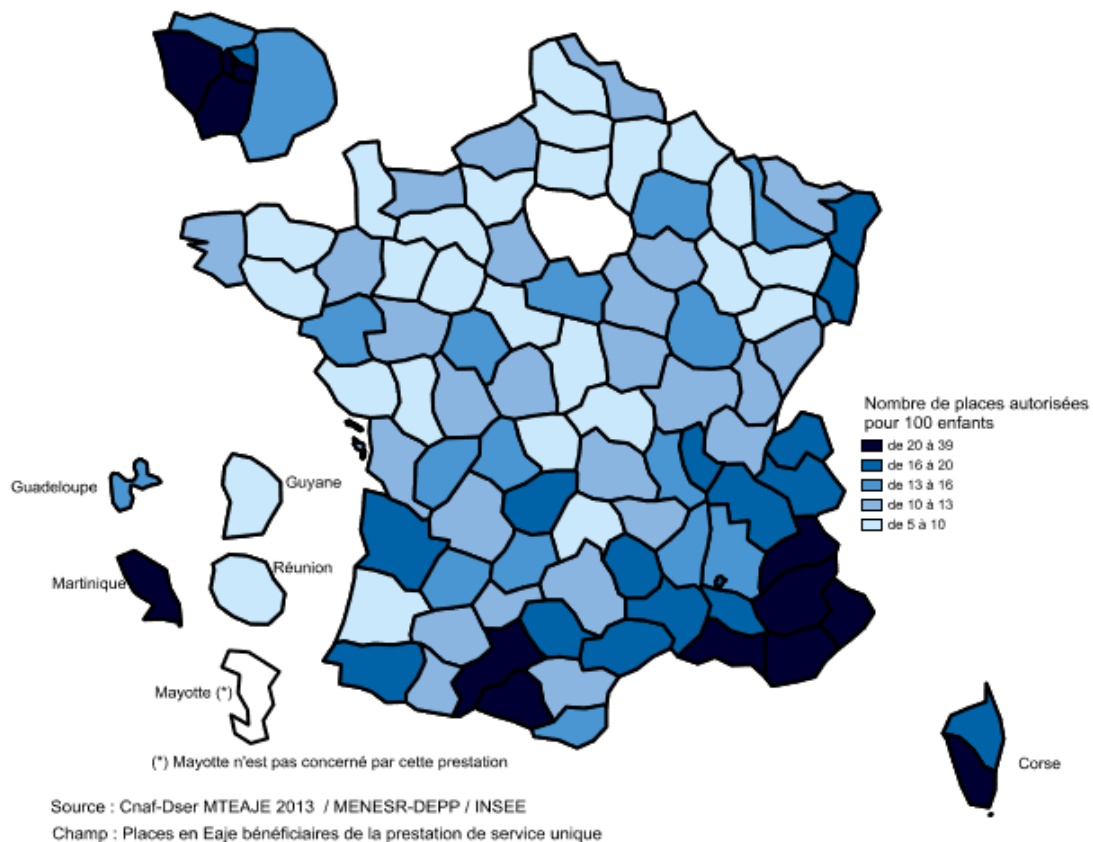
- La MSA (pour les enfants relevant du régime agricole)
- Collectivités territoriales (30,3%)
- Familles (19,1% avec un barème national de participations familiales à respecter dans le financement PSU)
- Les Conseils départementaux (17%)
- L'état (par ex, les crèches de l'armée, gérées par l'Igesa)
- Les entreprises

5,5 milliards d'euros de dépenses de fonctionnement des Eaje en 2013

Répartition des Eaje en France

En 2013 : 11 736 Eaje
(sous PSU)

Carte 1 : Répartition par département du nombre de places en EAJE pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2013



Quelques chiffres

- ⇒ Nombre moyen de **places** : 33
- ⇒ 14% des Eaje ont été ouverts récemment (entre 2011-13)
- ⇒ **Taux d'occupation** moyen : 70,8% (c'est en accueil familial qu'il est le plus élevé)
- ⇒ 655 millions **d'actes facturés** (+ 2,3% en 1 an)
- ⇒ **Prix de revient financier moyen** par acte : 8,42 euros
 - En accueil familial : 8,59 euros
 - En jardin d'enfants : 6,75 euros
- ⇒ 58,9% des Eaje, majoritairement les accueils collectifs, ont un prix de revient supérieur à 8 euros (7 points de plus en 1 an)

Une capacité d'accueil loin de couvrir les besoins

Le nombre de places en crèches a augmenté de 90 000 en 10 ans.

Des chiffres en deçà des objectifs de la COG (Convention d'Objectifs et de Gestion) 2013-2017 en 2013, qui a fixé un objectif de plus de 100 000 places. Pour l'année 2013, celui-ci a été réalisé de moitié (10 706 au lieu des 21 155 places prévues).

	2013		
	Objectif	Réalisé	Taux
Créations de solutions d'accueil			
Nouvelles places (brutes)	17 095	11 716	
Destruction de places	-2 341	-3 817	
Créations nettes de places	14 754	7 899	54%
Augmentation de la fréquentation par place	6 401	2 807	44%
Créations nettes de solutions d'accueil	21 155	10 706	51%

Source : Cnaf, Données provisoires 2013 (extraction de janvier 2014)

Retrouvez tous mes articles sur
l'actualité de la Petite Enfance

www.stephanie-disant.fr



Stéphanie Disant

Coach et formatrice Petite Enfance

☎ 06 17 71 60 76

✉ ecrire@stephanie-disant.fr

🌐 stephanie-disant.fr

stephanie-disant.fr